

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2009**

date de convocation:
10 décembre 2009
Nombre de Conseillers :
En exercice: 19
présents : 18
votants : 18

L'an deux mille neuf, le seize décembre à dix-huit heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE MAOULT, Maire,

Etaient présents	Mr LE MAOULT, Maire, Mrs LAATAR, GERVAIS, PERRIER, Mme BERTON, Mr BAILLY, Adjoints Mme GEOFFROY, Mrs LEBER, SIMON, Mme GUIEBA, Mrs REGUILLO-LARA, CHANTOISEAU, DUCAT (absent à partir du point 3), VALEMBOIS, PLANES, Mme GUEGAN, Mr DAGRON, Mme TONNELIER
Absente excusée	Mme HENAUT
Pouvoir	Mme GEOFFROY donne pouvoir à Mr SIMON (à partir du point 2)
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mr LAATAR, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

I DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE Mr LAATAR comme secrétaire de séance.

II URBANISME – AFFAIRES FONCIERES – Rapporteur Mr Le Maoult

APPROUVE le principe de l'exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la vente de la parcelle AC 374, 1 rue de Vaux, « Le Fief du Pré », superficie : 9 693 m²

APPROUVE l'acquisition au prix indiqué dans la DIA, soit 1 680 000 € frais d'agence inclus.

III QUESTIONS DIVERSES – Rapporteur Mr Le Maoult

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°3 - Budget Commune -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

**Le Maire,
Michel LE MAOULT**

Compte rendu affiché le 21/12/ 2009